

ARGUMENTAIRE CONTRE LA 5G

SOMMAIRE

Les angles morts du débat sur la 5G	p. 2
La 5G : un cadeau empoisonné	p. 3
Pourquoi il n'y a pas d'opposition importante ?	p. 4
Ce qu'on ne nous dit pas	p. 5
Les décisions de l'État favorisent la 5G	p. 7
Exposition	p. 8
Santé et environnement	p. 10
L'OMS s'inquiète	p. 12
Rôle de l'ANSES	p. 13
Lois et réglementations	p. 13
Les assurances et le risque électromagnétique	p. 14
Consommation, Internet des Objets et travail à distance	p. 15
Surveillance, espionnage	p. 16
Éducation et service public	p. 18
Pouvoir des maires	p. 20
Pas de débat public, démocratie en danger	p. 20
Que faire ?	p. 20
Pour résumer	p. 22
Documentation et Sites	p. 23
Un tract : La 5G, un cadeau empoisonné	p. 24

LES ANGLES MORTS DU DÉBAT SUR LA 5G

1. ---- **sur la santé étendue à tout le Vivant** ; végétal, animal, humain
2. ---- **sur une société de surveillance accrue**, inévitable, sujet de moins en moins controversé. Le tout électronumérique, véritable sidération magique de notre époque, nous parle de "dématérialisation", de "nuages" quasi-mystiques quoique bien gris (voire rougeoyants), de cloud et de big data. Mais, étendu partout, avec sa myriade de capteurs hyperconnectés, dans nos rues, le long de nos routes, et jusqu'au cœur de nos foyers -d'état d'urgence en état d'urgence, de mesures d'exception en mesures d'exception-, comment ne pas avoir conscience que, au moment même où nous sommes plus que jamais tracés à notre insu -par les portables (même fermés), les tablettes, les ordinateurs-, les libertés les plus fondamentales reculent à vitesse grand V dans des États qui se disent démocratiques, libéraux et n'ont de cesse de donner des leçons aux citoyen.nes et aux autre États.

« Vous n'avez rien à cacher ». Si : notre vie la plus intime ; nous n'avons rien à montrer et revendiquons le droit à la déconnexion.

3. ---- **sur la nécessité pour une couverture globale, planétaire**, de milliers de satellites en basse orbite au grand dam des sciences de l'espace avec des conséquences sur le climat et le Vivant. On nous objecte : rien à voir avec la 5G, en tant que telle, dans nos villes aujourd'hui. Peut-être, mais c'est déjà en cours pour les américains et les chinois en complément des zones non couvertes par la 5G.
4. ---- **sur la matérialité du numérique** : extractivisme minier hyper-polluant dans des conditions insoutenables, humainement, matériellement, politiquement et moralement, loin de nos yeux rivés sur nos écrans ; cause de guerres déjà, notamment en Afrique ; épuisement de terres rares nécessaires au numérique high tech dont 4 ou 5 essentielles viendraient à manquer assez vite, tout ceci sous la coupe de la Chine qui les transforme à près de 90 %.
5. ---- **sur la promesse mirobolante de créations d'emplois**, alors que tout le monde peut constater autour de soi que partout où la numérisation/robotisation passe, l'emploi trépassé, y compris dans les services encore publics. Une énorme et grossière ficelle de nos multiples lobbys qui nécessiterait une investigation particulière car -sur le fond du problème- ni nos politiques de tout bord, complices ou dépassés (du passé ?), ni nos médias, y compris dits

"indépendants", à forte tendance technophile, voire technolâtre, ne font l'effort de s'y intéresser vraiment.

(Source : Association Résistance 5G - Nantes)

LA 5G : UN CADEAU EMPOISONNÉ

Que disent les opérateurs ?

→ On va aller vers le 100 % connecté.

→ Les nouvelles technologies permettront notamment le télétravail et le téléchargement plus rapide des films.

→ La culture, l'éducation, la médecine ... en profiteront !

En fait la 5G c'est quoi ?

Un peu d'histoire

1G : Voix

2G : Voix et texte

3G : Web mobile ; Internet

4G : Vidéo et augmentation des débits pour les smartphones

5G : Internet des objets et des corps (IoT)

La 5G, c'est 10 fois plus rapide que la 4G, 1 million d'objets connectés au km² ; la 4G, c'est 1000 objets au km² (mille fois moins).

La 5G, c'est plus de vidéos ; des applications dans l'industrie, la logistique, l'agriculture.

La 5G c'est la voiture autonome ; la smart City ; l'e-médecine ; la caméra de surveillance pour les industriels et les États ; la reconnaissance faciale ; l'intelligence artificielle ; l'internet des objets.

La 5G, c'est toujours plus de consommation énergétique. Affirmer que la 5G soutiendrait des économies d'énergie ou réduirait le changement climatique est faux. La consommation électrique mondiale des réseaux publics 5G correspondrait à celle d'un nouveau pays virtuel, classé parmi les 15 pays les plus consommateurs d'électricité. La consommation électrique de la 5G rajouterait autant de Gaz à Effet de Serre dans le monde que 13% du secteur de l'aviation (minimum, avant Covid-19).

La 5G, c'est toujours plus d'extractions de ressources rares, souvent par des enfants ; par exemple pour l'extraction au Congo des métaux rares qui servent à la fabrication des batteries des voitures électriques, des smartphones.

La 5G, c'est toujours plus d'addiction.

La 5G, c'est toujours plus de pression électromagnétique, surtout sur les jeunes.

La 5G, c'est encore moins de vie sociale.

La 5G, ce sont les scientifiques, les météorologues, les entomologistes qui poussent des cris d'alarme, dès maintenant.

La 5G, c'est encore plus de surveillance de tous par les industriels et par les États ; c'est pourquoi on vous incite tant à l'adopter.

Il faut savoir que la 3G expose moins aux ondes électromagnétiques : elle est 230 fois moins nocive que la 2G ; 12 fois moins que la 4G et 22 fois moins que la 5G !

Le déploiement de la 5G est en opposition avec les objectifs climatiques et environnementaux visant à une réduction de l'émission de GES (Gaz à Effet de Serre) et à une consommation durable, sobre, locale et circulaire.

POURQUOI IL N'Y A PAS D'OPPOSITION IMPORTANTE A CES IMPLANTATIONS D'ANTENNES 5G ?

Il y a d'abord le fait que, comme le nuage nucléaire de Tchernobyl en 1986, les ondes ne se voient pas, les ondes ne s'entendent pas. Donc, on n'en parle pas ... en tout cas, le moins possible.

Le principe de base : **circulez, il n'y a rien à voir !**

Il y a ensuite des mystifications : on sait depuis toujours que nous sommes entourés d'ondes naturelles -cela fait partie de notre environnement NATUREL. La 5G et les autres « G » font partie des ondes ARTIFICIELLES. On nous dit que les ondes électromagnétiques artificielles sont très faibles ; en réalité, elles polluent 1 milliard de milliards de fois plus qu'il y a 100 ans.

On nous dit depuis au moins dix ans que ces ondes artificielles n'ont que des effets thermiques ; on oublie de mentionner les effets biologiques qui sont beaucoup plus dangereux -pourtant démontrés par une multitude d'études scientifiques indépendantes, mais rejetés autant par les industriels que par l'État français et ses organismes affiliés soit-disant indépendants, notamment l'ANSES.

Ensuite les problèmes de santé ne se dévoilent pas forcément tout de suite ; on les noie dans des problèmes multifactoriels. Nous retrouvons *exactement* le même procédé historique que pour l'amiante, le tabac, les pesticides, les néonicotinoïdes, les perturbateurs endocriniens, les particules fines... *exactement* la même fabrication « scientifique » du doute, du « non prouvé ».

On est assez ignorant sur le sujet. D'ailleurs, il n'en a pas du tout été question lors des élections présidentielle et législative. Personne n'a fait mention du Linky, de la 5G et de la numérisation de la société. A de rares exceptions, la presse -largement ligotée- n'aborde pas le problème dans sa totalité : soit elle rapporte intégralement le discours des opérateurs, soit elle transforme le discours des opposants : la grande majorité des médias est aux mains d'une petite poignée d'oligarques.

« On n'arrête pas le progrès ». C'est ce que l'on entend souvent. Il faut avoir en tête que « le progrès ravage le monde ». Ce n'est évidemment pas l'avis d'E. Macron qui a été très clair le 14 septembre 2020 : « J'entends beaucoup de voix qui s'élèvent pour nous expliquer qu'il faudrait relever la complexité des problèmes contemporains en revenant à la lampe à huile ! Je ne crois pas que le modèle amish permette de régler les défis de l'écologie contemporaine », s'est moqué le chef de l'État, en précisant même que « la France va prendre le tournant de la 5G ». Les opposants à la 5G sont donc considérés comme des amish, voire des complotistes, des conspirationnistes. C'est confondre progrès technologique et progrès humain. Dans le domaine de la 5G, on ne s'occupe que du progrès technologique... et on ne voit pas les dégâts humains : on est persuadé que la technologie sans fil n'est pas dangereuse. « Le dieu Progrès et la fée Technologie ne sont que les figures sécularisées d'une nouvelle religion. Cela signifie destruction et pillage de la nature, incarcération de l'homme-machine dans un monde-machine en pilotage automatique, dégradation des rapports de force entre la classe au pouvoir et la masse des sans-pouvoirs ». (Source : Pièces et main d'œuvre)

Les mensonges ne manquent pas :

- On prétend que la 5G n'émet des ondes que lorsqu'il y a utilisation : c'est faux.
- On prétend que la 5G est écologique : c'est faux.
- Il y a des enjeux économiques ; on pense que la 5G va amener beaucoup d'emplois ; c'est faux !

CE QU'ON NE NOUS DIT PAS

→ On aura des antennes hautes et des petites tous les 100 m (small cell), cachées notamment dans le mobilier urbain ou rural

→ Le passage des ondes nécessitera l'abattage de nombreux arbres.

→ Au niveau mondial, le réseau nécessitera l'utilisation de 100 000 satellites ; 10 fois plus que d'étoiles visibles. Les risques sont nombreux : dégradation de l'ionosphère ; atteinte à la couche d'ozone ; Gaz à Effet de Serre ; observations des astronomes et des météorologues perturbées par les pollutions lumineuses ; mise en danger de toute la faune nocturne.

→ Il y a et il y aura un impact sur le vivant : humain, végétal et animal (insectes, oiseaux ...). L'exposition aux ondes de la 5G menace les équilibres fragiles de nos écosystèmes. L'existence de l'Homme est donc elle-même directement menacée. La 6^{ème} extinction de masse des espèces risque de s'aggraver encore avec la 5G.

Voici des exemples réels :

- « On a beaucoup de perte de jeunes pigeons-voyageurs depuis trois ou quatre ans, depuis le déploiement de la 5G. On n'avait pas eu ça avec la 4G » explique le responsable du site Pigeon Master.
- Joël K., agriculteur dans le Perche a perdu plus de 200 bêtes.
- A Allineuc (Côtes-d'Armor), l'éleveur Stéphane Le Béhec a perdu 200 vaches et veaux de manière inexpliquée en trois ans. Il impute ces nombreux décès aux champs électromagnétiques.
- 200 000 lapins sont morts en 2014 : trois antennes étaient situées à 150 m d'une exploitation de Saint-Longis, au nord de la Sarthe.
- A Mazeyrat d'Allier, 50 vaches et veaux (sur un troupeau de 200) ont péri, sans explication pour le moment ; le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a ordonné l'arrêt des antennes dans les trois mois, pour une durée de trois mois ; pour faciliter l'expertise.

<https://crowdbunker.com/v/J9Ptn66SfT>

Bien entendu, les opérateurs ont contesté auprès du Conseil d'État, la plus haute instance juridique administrative, qui leur a donné raison, comme elle n'en finit pas donner raison aux Autorités et à l'industrie. Mais l'éleveur, lanceur d'alerte, a contre-attaqué en désactivant l'antenne-relais, appuyé par des habitants et le maire de la commune.

"Nous assistons à... l'avènement d'une logique inversée : ce ne sont pas les émissions électromagnétiques qui sont potentiellement nocives pour les êtres vivants, mais les êtres vivants qui sont dangereux pour la bonne marche de la téléphonie mobile. » (Source : Robin des Toits)

- Des éleveurs ont été ruinés en raison des divers troubles qui ont atteint leurs troupeaux : troubles de croissance, de la fertilité, de la respiration, immunité globale devenue anormale. Ils ont observé une surmortalité, un affaiblissement énergétique, et des troubles comportementaux tels que du cannibalisme ...
- Chacun sait que les animaux sont des simulateurs, voire des Amish. Chacun sait aussi que les humains ne sont pas des mammifères !
- SFR n'a aucun état d'âme : il veut installer dans une zone non blanche une antenne-relais à 15 mètres de la pâture des chèvres de la chèvrerie des sabotiers à Mecquignies, petite commune de 700 habitants de l'Avesnois (59). Non seulement l'éleveur craint pour ses chèvres, mais il a aussi peur de perdre sa certification Bio. Il a attaqué en référé au Tribunal Administratif de Lille ... et a évidemment perdu !
- Free n'est pas en reste puisqu'il veut implanter une antenne près d'un centre équestre à Lières, petite commune de 400 habitants dans le Pas-de-Calais... qui ne se laisse pas faire.
- Il y aurait une évolution dans ce domaine car certains tribunaux de base commencent à défendre les paysans. Dans la Manche, un jugement a été rendu en faveur d'un éleveur face à RTE : les préjudices subis par un exploitant laitier ont été reconnus. Il percevra 460 000 euros.

→ Il faudra acheter un nouveau Smartphone (gaspillage, métaux rares, coût ...).

→ L'immobilier (maisons, terrains) perdra de la valeur (20 à 30%) s'il est proche d'une antenne.

LES DÉCISIONS DE L'ÉTAT FAVORISENT LA 5G

Il faut rappeler que, le 3 mai 2002 (deux jours avant l'élection présidentielle de Jacques Chirac, donc hors des regards), Lionel Jospin, alors premier ministre, signe avec huit ministres un décret sur les normes en matière d'ondes électromagnétiques : ces normes ne prennent en compte que les effets thermiques (échauffement, inflammation, brûlures) des micro-ondes.

Les maires se sont vu retirer en 2011 leurs pouvoirs sur les antennes, sauf au niveau de l'urbanisme.

La loi ELAN du 24 novembre 2018 (élan vers quoi ? Au profit de qui ?) a encore réduit leurs possibilités d'action... déjà bien entamées sept ans auparavant. Elle a permis l'acquisition des colonnes montantes par Enedis ; ce qui a favorisé l'explosion des

antennes au sommet des immeubles. Cette loi a facilité les démarches des opérateurs. Ceux-ci mettent le prix pour avoir ces colonnes -jusqu'à 10 000 € par an. L'article 219 de la loi ELAN a réduit le délai de deux mois à un mois entre la transmission du Dossier d'Information Mairie et le dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Selon le Décret n°2018-1123 du 10 décembre 2018, les projets d'installation d'une antenne-relais sont soumis à une simple déclaration préalable dans l'hypothèse où son emprise au sol est comprise entre 5 m² et 20 m².

La Convention Citoyenne pour le Climat de 2019 a préconisé un moratoire sur la 5G. Cela n'a pas abouti car E. Macron a décidé de ne pas prendre en compte cette demande ; ce fut d'ailleurs le cas pour la très grande majorité des 149 propositions émises par la Convention.

En plein confinement, la loi d'urgence du 23 mars 2020, avec notamment l'ordonnance n°6 en date du 25 mars 2020, a permis aux opérateurs de ne plus avoir de démarches à faire durant cette période pour les implantations ; ils s'en sont donné à cœur joie ! C'est le summum de l'abject !

EXPOSITION

La 5G augmentera d'au moins 30 % l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquence. Les normes françaises à ne pas dépasser sont trop élevées ; elles datent de 2002 ; elles ne sont basées que sur des recommandations (ICNIRP 1998, organisme dit indépendant).

« Il faut savoir que le niveau d'intensité d'un Champ ElectroMagnétique (CEM) est moyenné sur 6 minutes (« valeur RMS ») et utilisé comme référence pour des expositions 24h/24 ! Par ailleurs, ce niveau ne rend absolument pas compte des pics d'intensité instantanés, lesquels sont la règle pour la téléphonie mobile et auxquels correspond une « valeur pic ». Pour les effets biologiques des CEM, ce sont ces valeurs pic qui comptent ; pour illustrer cette différence fondamentale, disons simplement que, si vous deviez subir 100 piqûres d'aiguille de 1 mm de profondeur au niveau du cœur (valeur moyenne), vous ne garderiez aucune séquelle, tandis qu'une seule piqûre de 100 mm (valeur pic) pourrait être mortelle ».

https://www.stop5g.be/fr/htm/Reponse-enquete-5G-Bruxelles_aout22.htm

Les lobbies de l'industrie ont bien fait leur boulot !

Par exemple sur les normes : l'ICNIRP -Commission internationale sur la protection des radiations non ionisantes, ONG qui a le soutien de l'OMS-, ne s'appuyant que sur les

effets thermiques, préconise de ne pas dépasser -suivant les fréquences- de 41 à 61 V/m (Volt par mètre) ; la France s'aligne sur ces normes. L'ICNIRP est une institution privée de droit allemand créée en 1992 par Michael Repacholi pour répondre au mieux aux volontés de l'industrie des télécoms. Le lien étroit qu'entretient l'ICNIRP avec l'industrie est documenté de longue date. Cet organisme s'oppose à la majorité des résultats de la recherche et aurait donc besoin d'un fondement scientifique particulièrement solide. Il désinforme et contribue à la fabrique de l'ignorance chère au lobby des télécoms.

Les conflits d'intérêts existent

Par exemple, Édouard Philippe, premier ministre jusqu'en 2020, est depuis cette date au conseil administration d'ATOS (entreprise axée sur l'informatique et la numérisation) ; il est aussi maire du Havre.

Par exemple, Thierry Breton, ancien PDG de France télécoms, ensuite ministre de l'industrie, puis longtemps PDG d'ATOS, a, entre autres, conçu le système d'information des capteurs communicants Linky et des smart grids (réseaux intelligents), ainsi que « l'Espace numérique de santé », le nouveau dossier médical d'espionnage en ligne de l'Assurance Maladie. Il occupe actuellement le poste de commissaire européen au marché intérieur, donc très influent pour lancer la ...6G - prévue dans 8 ans !

Et pourtant, dans le nouveau data center d'ATOS, inauguré en 2019 aux Clayes-sous-Bois, sur le site entouré par trois antennes-relais, sept cas de cancers rares du cerveau (gliomes) avaient été diagnostiqués parmi les salariés entre 2015 et 2019. Dix autres cas avaient été avérés dans le bassin de vie des Clayes-sous-Bois, Plaisir et Villepreux :

<https://rumble.com/vswfu1-compliment-denquete-5g-londe-dun-doute.html>

Et pourtant : le rapport BioInitiative 2007, mis à jour en 2012 et 2014, rédigé par 29 scientifiques indépendants (21 d'entre eux possèdent un doctorat et 10 un titre médical), examine plus de 3000 études scientifiques publiées dans le monde et montre que des effets biologiques apparaissent à de très faibles niveaux d'exposition, bien en-deçà des normes actuelles : « cassures simples ou double-brin de l'ADN, déséquilibre du système immunitaire, perturbations métaboliques, carcinogénicité, effets négatifs sur le développement des enfants, diminution de la fertilité masculine, ouverture de la barrière hémato-encéphalique, impact négatif sur le développement embryonnaire, ElectroHyperSensibilité, etc. Les normes de protection du public sont 1000 à 10000

fois supérieures aux niveaux qui sont rapportés par les nouvelles études comme provoquant des effets biologiques. » Bioinitiative préconise un maximum de 0,04 V/m. Les résumés de recherche de la Bioinitiative ont été mis à jour en 2022 pour les études génétiques, neurologiques et sur les radicaux libres (dommages oxydatifs). Une nette majorité d'études rapporte des effets biologiques par opposition à " aucun effet » :

<https://bioinitiative.org>

Et pourtant : la Résolution 1815 du 27 mai 2011 du Conseil de l'Europe demande de « fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme aux micro-ondes en intérieur, conformément au principe de précaution, ne dépassant pas 0,6 volt par mètre et de le ramener à moyen terme à 0,2 volt par mètre », soit 300 fois moins qu'en France. La France ne change pas !

Et pourtant : pour la 2, la 3 et la 4G, l'Académie européenne de médecine environnementale (EUROPAEM) recommande 0,2 V/m, mais 10 fois moins durant la période de sommeil et 100 fois moins pour les enfants et les personnes fragilisées (soit 0,002 V/m). L'Institut für Baubiologie recommande des valeurs similaires.

SANTÉ et ENVIRONNEMENT

→ Des problèmes de santé : cancers (du seins ...), tumeur au cerveau, Alzheimer, perte de mémoire, EHS (ÉlectroHyperSensibilité), fatigue, insomnie, angoisse, dépression, vertige, perte d'attention, de concentration, maux de tête, picotements, tumeurs, leucémie, infertilité, fausse couche, autisme, AVC chez les moins de 20 ans ...

Les symptômes pouvant varier d'une personne à l'autre...

Nous sommes tous concernés ; particulièrement les enfants avec l'augmentation de leurs cancers.

- En 2005, une étude menée à Belo Horizonte au Brésil : après avoir réalisé la cartographie de près de 300 sites d'antennes-relais répartis sur la ville, les chercheurs ont constaté que plus de 80 % des personnes qui meurent de cancer vivent à moins de 500 m de l'une d'elles.
- En 2008, une étude sur 13 159 enfants au Danemark a montré un risque accru de troubles de comportement pour ceux exposés au portable avant et après la naissance.

- En novembre 2017, une étude épidémiologique indienne montre des dommages à l'ADN chez les riverains d'antennes à des niveaux d'exposition rencontrés usuellement dans l'environnement, notamment en milieu urbain.
- En novembre 2018, après 10 années de recherche, le Programme National de Toxicologie américain (NTP) rapporte des preuves évidentes entre exposition aux ondes des antennes 2G et 3G et tumeurs chez l'animal. Alors, que dire de la 4 et 5G ?
- L'appel international lancé en 2018 demandant l'arrêt du déploiement du réseau 5G terrestre et spatial (5gspaceappeal.org) a recueilli plus de 300 000 signatures de scientifiques (7000+), ingénieurs (14 000+), médecins (4400+) et citoyens.
- En avril 2020, un appel est initié signé par 253 spécialistes des CEM de 44 pays différents ; ces scientifiques, qui ont tous publié des travaux de recherche évalués par des pairs sur les effets biologiques et sanitaires des CEM, réclament des limites d'exposition plus strictes et demandent que les impacts biologiques potentiels des technologies de télécommunication 4G et 5G sur les plantes, les animaux et les humains soient réexaminés (emfscientist.org).

A propos de l'EHS

En France, l'ÉlectroHyperSensibilité était encore une maladie récemment ignorée par les pouvoirs publics jusqu'à ce que l'ANSES évoque enfin clairement son identité -bien longtemps après la Suède. Mais le lien avec les champs électromagnétiques n'est toujours pas reconnu... Or, de nombreuses études indépendantes et non contestées ont démontré à la fois la réalité de l'ÉlectroHyperSensibilité et le lien physiologique et non psychologique avec l'exposition aux champs électromagnétiques. D'ailleurs, la plupart des symptômes sont observés autant sur les hommes que sur les animaux... Cette maladie est en hausse continue. Les médecins ont du mal à la diagnostiquer, à en parler et à produire des certificats médicaux sur ce sujet.

Un exemple de la vie des EHS : un nordiste ne voulait pas du Linky. On (c'est à dire le « partenaire Enedis ») a saccagé son boîtier électrique pour mettre de force ce compteur-capteur. Quelques temps plus tard, il a commencé à constater les symptômes de l'EHS. Cela s'est accentué avec la pose de trois antennes-relais dans un rayon de 300 m. Il a déménagé dans la Creuse, peu affectée -pour l'instant ! - dans le domaine des ondes. Il a recouvré une vie normale dans sa nouvelle habitation.

Extraction et épuisement des « minéraux rares » au mépris des droits humains tout en détruisant l'environnement

Fabriquer une puce de deux grammes nécessite 32 kilogrammes de matières premières. Pour 2025, quelque 75,44 milliards d'objets connectés sont programmés ; rien que pour permettre à nos objets d'échanger leurs données, il faudra extraire 2382 milliards de tonnes de matières premières. Ce qui fait que nous retirons beaucoup de ressources de la Terre et qu'on va y aller jusqu'à épuisement !

→ Les émissions de Gaz à Effet de Serre dues au numérique sont bientôt aussi importantes que celles du parc automobile dans le monde (extraction de métaux, antennes, concentrateurs ...). Elles sont actuellement aussi importantes que celles de l'aviation.

L'OMS S'INQUIÈTE depuis 2011 ... mais plus après !

Déjà en 2007, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), inquiète, recommandait de ne pas exposer les enfants aux ondes électromagnétiques. En 2011, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) -rattaché à l'OMS- classait les champs électromagnétiques radioélectriques dans la « catégorie 2B », qui est celle des agents cancérigènes possibles pour l'homme -tout comme le plomb et le DDT ! La catégorie précédente, 2A, est celle des agents cancérigènes probables pour l'homme. La différence ne repose pas sur des seuils chiffrés mais sur la qualité des preuves scientifiques.

Le groupe de travail a examiné "les effets sanitaires possibles sur le long terme de l'exposition aux champs de radiofréquences électromagnétiques, et s'est particulièrement intéressé au risque accru de cancer en fonction de différents types d'exposition : exposition occasionnelle aux radars et micro-ondes, exposition aux transmissions de signal radio, télévision, et télécommunication sans fil, et exposition individuelle associée à l'utilisation de téléphones sans fil", a expliqué l'OMS.

L'OMS est formelle : « *Les champs électromagnétiques d'origine humaine qui résultent, pour une part importante, de l'activité industrielle (électricité, hyperfréquences et radiofréquences) engendrent des rayonnements qui correspondent à la région du spectre électromagnétique où la fréquence est relativement basse, c'est-à-dire du côté des grandes longueurs d'onde et les quanta d'énergie qu'ils transportent sont incapables de provoquer la rupture des liaisons chimiques.* »

Depuis 2011, l'OMS n'a pas du tout approfondi la question : conflit d'intérêts ?

RÔLE de l'ANSES

L'ANSES fait partie de ces organismes qui se disent indépendants et comprennent des personnes non spécialistes dans le domaine traité et cachant leurs conflits d'intérêt. Par exemple, le président est médecin anesthésiste, il a été directeur général de la santé ; il n'est pas oncologue, tout comme tous les membres du conseil d'administration de l'ANSES -donc incompetents dans le domaine des ondes.

Le rapport de mars 2021 laisse croire qu'il y a peu d'études sur la 5G. Elle se base sur un nombre restreint d'études. Les études montrant un résultat négatif -c'est à dire qui ne montrent pas d'effets sur la matière vivante- sont systématiquement acceptées sans aucune critique. L'ANSES rejette systématiquement les études qui montrent la dangerosité des ondes ; elle ignore notamment celles qui leur ont été transmises par Robin des toits, le CRIIREM, AlertePhonegate et une organisation européenne contre le cancer et une organisation environnementale.

L'ANSES ne tient pas compte notamment des critiques de Dominique Belpomme et des avis émis dans le rapport de Bionitiative ; elle ne fait pas mention de nombreuses études dans le monde montrant la nocivité des ondes.

Les conclusions de l'ANSES sont proches de celles de l'ICNIRP : elle n'e tient pas compte des effets biologiques et en conclut qu'il n'y a pas de risques majeurs. La philosophie de l'ANSES est de ne voir que ce qui se passe en France : comme chacun le sait, on a été, on est toujours les meilleurs et on n'a pas de leçon à recevoir de la part d'étrangers !

LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

Le déploiement de la 5G fait l'objet d'actions en justice intentées contre les États, les opérateurs ou les régulateurs des télécoms. Son déploiement viole de nombreux traités :

1. la Convention européenne des droits de l'homme,
2. la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant,
3. le Principe de précaution dans la loi de l'Union Européenne,
4. la Directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages,
5. la Directive européenne sur la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages,
6. la Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices,

7. la Convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe,
8. la Convention internationale d'Aarhus sur la consultation de la population en matière d'environnement,
9. les Pactes de l'ONU de 1966 définissant le droit à la santé,
10. la Constitution de nombreux pays indiquant le droit à jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible,
11. le Code de Nuremberg (1947) sur l'expérimentation sur des sujets humains.

(Source : 5G la nouvelle utopie)

LES ASSURANCES ET LE RISQUE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Depuis les années 2000, les assurances n'assurent plus les dommages causés par les champs et ondes électromagnétiques.

GENERALI : « sont également exclues de la couverture d'assurance les prétentions du fait d'atteintes à la santé en rapport avec des champs et rayonnements électromagnétiques (CREM) »

AXA : « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques », au même titre que l'amiante, le plomb ou les OGM.

La Lloyd's of London (réassureur), 2010 : « Le danger avec les champs électromagnétiques et les rayonnements radiofréquences est que, comme l'amiante, l'exposition à laquelle les assureurs sont confrontés est largement sous-estimée et pourrait croître de façon exponentielle et être avec nous pour de nombreuses années. » La Lloyd's préconise donc aux assurances de ne pas couvrir les demandes d'indemnisation liées aux rayonnements de radiofréquences.

La démarche des assurances d'exclure les OEM/CEM de leurs garanties tient à des consignes très strictes de sociétés de réassurances qui ne souhaitent pas se trouver dans les conditions qu'elles ont vécues face à l'amiante, et qui redoutent explicitement les plaintes qui pourraient survenir d'assurés ayant subi des dommages causés par les OEM/CEM....

CONSOMMATION, Internet Des Objets et TRAVAIL à DISTANCE

→ La consommation d'énergie sera 3 fois plus importante que maintenant. La consommation énergétique du numérique représentait 3 % de la consommation mondiale en 2019 ; elle sera de 5 % en 2025 ; les GES (Gaz à Effet de Serre) représentaient 3,7 % en 2019 ; elle sera au moins de 7,5 % en 2025 (croissance annuelle de 8 % alors que les accords de Paris demandaient une diminution de 5%). Une voiture autonome électrique dépensera 4 Téra octets par jour ; ce qui veut dire que 10 000 000 de voitures consommeront plus de dix fois la taille d'internet aujourd'hui.

En Chine, des villes éteignent l'internet la nuit car il n'y a pas assez de production d'énergie. Dans ce pays, les opérateurs se font aider par des subventions provenant de communes ; ce qui est le contraire de ce qui se pratique en France.

L'augmentation de la consommation énergétique liée au déploiement de la 5G se traduira inévitablement par une augmentation du coût pour les utilisateurs du réseau mobile, d'autant plus importante qu'on assiste actuellement à une envolée des prix de l'électricité. C'est à un point tel que la viabilité économique de la 5G a été mise en question par des employés d'Orange-France dans un document interne qui a heureusement fuité ; ils contestent aussi le déploiement de la 5G sur la base de ses conséquences environnementales :

www.stop5g.be/fr/doc/Orange_Pourquoi-stopper-la-5G_sept2020.pdf

→ La 5G pousse à l'Internet Des Objets dans les maisons ; l'intelligence artificielle fabrique déjà des frigos connectés permettant d'être prévenu par smartphone qu'il n'y a plus de yaourts, des couches et des slips connectés, des lunettes connectées pour conduire ; la lumière s'allume toute seule, le chauffage se règle à la bonne température, l'arrosage automatique se déclenche dès que la terre est sèche... Les robots arrivent ! Ceux qui sont pour ce progrès seront connectés, pucés, comme les animaux ; ceux qui ne veulent pas seront considérés comme les chimpanzés du futur ; c'est ce que dit Kevin Warwick : « *Il y aura des gens implantés, hybridés et ceux-ci domineront le monde. Les autres qui ne le seront pas ne seront pas plus utiles que nos vaches actuelles gardées au pré* ». (Source : Pièces et main d'œuvre). C'est la conception du transhumanisme, ce courant de pensée qui laisse croire que tous les problèmes se résoudront par la technique et l'effacement de l'Humain : cela signifiera que quelques hommes commanderont des robots, le reste des hommes sera commandé par des robots et des algorithmes.

→ En médecine, on pourra opérer à distance sans contact humain. Un avantage pour qui ? En cas de panne de réseau, on interrompt l'opération ? Que faire avec les hackers ?

→ Le télétravail va se développer et priver le salarié de contacts avec ses collègues.

→ Avec la robotisation, les humains seront privés de nombreuses décisions.

→ Dans l'industrie, cela signifie plus de robots et donc moins d'emplois.

→ Dans l'agriculture, on veut passer à l'agriculture 4.0 : ce domaine -comme beaucoup d'autres- sera chapeauté par des experts, fera appel à des robots, des drones plutôt qu'à des humains. Cela a déjà commencé.

« Le bourrage de crâne à propos de « l'intelligence artificielle » ou des objets « intelligents », imprègne les humains de leur infériorité et dissuade toute initiative. « Il est plus pratique d'obéir au GPS pour épandre les engrais et aux algorithmes pour piloter son troupeau. »

« Matériels, champs et animaux sont bourrés de capteurs. En se branchant à internet, le paysan se déconnecte de son savoir. Travaillant avec du matériel appartenant à la banque qui lui a accordé un prêt, il est désormais entraîné à ne plus compter sur sa propre réflexion basée sur le toucher, la vue, le « sentir ». Il se fait déposséder de son savoir, de sa sensibilité, de son intuition : capteurs et algorithmes sont censés savoir tout mieux que lui. »

« La suite logique de ce modèle, ce sera de brancher l'agriculteur lui-même ... on peut d'ailleurs considérer que le but est presque atteint puisque les smartphones sont devenus plus que de simples objets : de véritables prothèses ». L'agriculture 4.0 est aux mains des géants du numérique et des groupes agrochimiques. Du fait des coûts technologiques, elle est conçue pour une production de masse accélérant les concentrations (disparition des fermes à taille humaine), uniformisant la production, contribuant au déclin de la biodiversité. Le bien-être de ces agriculteurs est réduit à néant, comme leur autonomie. »

« Les machines éliminent l'homme de lui-même : à quoi bon vivre ? Elles le font tellement mieux que lui ! »

SURVEILLANCE, ESPIONNAGE

La 5G et son système technique = outils parfaits d'une société

→ de surveillance perfectionnée des populations

→ **de contrôle sophistiqué des individus.**

Avec le Linky et les objets connectés, vous êtes surveillés et dénoncés. Christian Estrosi, maire de Nice, l'a très bien compris quand il a suggéré de surveiller, par l'intermédiaire du compteur-capteur, la consommation en électricité dans les résidences secondaires pendant la période des vacances du premier confinement de 2020.

Avec la 5G, demain, on sera tous surveillés : 70% du trafic 5G servira pour la télésurveillance, pour la « sécurité globale », permettant l'utilisation à grande échelle de la reconnaissance faciale ...

- ultra-rapide, omniprésent, le réseau 5G pourra communiquer avec et gérer les « objets connectés » en pleine expansion, caméras, drones, capteurs sur et dans nos corps ... que ce soit dans le milieu urbain ou chez soi. Nos données personnelles n'auront plus de secret.

- Les données captées seront récoltées puis traitées dans les « Data Center » ... pour avoir des renseignements sur les individus et les groupes. Fin de la vie privée ... Par exemple, dans le domaine de la santé, on est arrivé à « informatiser et centraliser les données de santé des Français, d'abord avec le dossier médical personnel (DMP), puis au sein d'un dispositif cloud, le Health Data Hub. Début 2019, l'hébergement de ce dispositif a été confié sans appel d'offre à Microsoft ».

- « Avec l'omniprésence des outils numériques, nous sommes entrés dans l'ère où tous les comportements peuvent être tracés, analysés et interprétés, que ce soit dans des logiques de profit ou de surveillance. En particulier, une majorité d'algorithmes s'intéresse désormais aux données de navigation, instituant une hyper-individualisation et une ultra-personnalisation de tous les contenus, notamment sur les réseaux sociaux. Sous couvert de « satisfaire au mieux », cette logique de caractérisation des usages, de partitionnement et de profilage des populations s'est répandue comme une traînée de poudre, et ce jusque dans le service public qui pourtant doit fournir la même prestation à tous, » à commencer en étant en contact et à l'écoute de chaque usager.

- en Chine -pays qui devient une référence écologique pour l'avenir !-, la 5G est associée à la reconnaissance faciale et posturale : le « crédit social » ; tous les citoyens sont en passe d'être notés pour leur conduite ; les « mal notés » seront dans l'impossibilité d'accéder à certains emplois ou à un crédit, de se déplacer en train ou avion... « Le crédit social n'est pas une note, c'est un processus. Au terme du processus, une société heureuse, apaisée, sans conflits, sans corruption, travaillant

main dans la main vers l'accomplissement d'une humanité en paix avec elle-même et la nature ».

C'est ce qui commence à se mettre en place en France avec la nouvelle carte d'identité pucée, la carte de sécurité sociale ; les caméras à reconnaissance faciale : à Valenciennes avec une entreprise chinoise (Huawei) ou à Nice avec une entreprise israélienne (Start-up Anyvision). Le prétexte de la sécurité des Jeux Olympiques de 2024 permet d'introduire officiellement la reconnaissance faciale sur tout le territoire français...

Un film français (*la loi du marché*) montre comment on utilise les caméras de surveillance dans les hypermarchés. Cela se constate aussi dans les entreprises -par exemple chez Amazon- où tout est surveillé, chronométré. Et ce n'est qu'un début, car on peut beaucoup surveiller. Pour l'instant, la 4G ne permet pas de récupérer des données importantes exploitables. Avec la 5G, ce sera plus facile ; avec la 6G, ce sera le début de la fin de notre histoire humaine.

La 5G fait peser d'innombrables nouvelles menaces sur la sécurité des personnes et des nations et sur le respect de la vie privée. Citons l'exploitation de données personnelles capturées par une myriade d'objets connectés, la géolocalisation encore plus précise, le contrôle des foules par l'éclairage public, l'augmentation des cyberattaques, la prise de contrôle d'objets connectés mettant en danger la vie des personnes, l'espionnage, les déséquilibres géopolitiques, le terrorisme ou encore, à plus long terme, une prise de pouvoir hypothétique par les machines.

La 5G publique exacerbe d'autres problématiques éthiques liées aux applications dont elle pourrait augmenter ou faciliter les usages. Le capitalisme de surveillance est déjà pratiqué par les grandes sociétés d'Internet. La surveillance et le traçage sont déjà encouragés voire imposés par certains gouvernements. Le phénomène d'addiction aux écrans est devenu un véritable fléau sanitaire et la fuite du monde réel vers la réalité virtuelle se « démocratise ». L'intelligence artificielle pose déjà de nombreuses menaces aujourd'hui et soulève de nouvelles questions pour l'avenir.

ÉDUCATION et SERVICE PUBLIC

Dans l'éducation dite nationale, les jeunes seront encore plus connectés ; ajouté à l'utilisation des portables, cela va avoir des conséquences graves (addictions, violences, pornographie, baisse de niveau). Il faut savoir que cela a déjà des incidences sur les résultats scolaires -le QI est déjà moins élevé ; cela aura des conséquences sur le plan sanitaire et dans le domaine de la sociabilité ; l'attention sera captée (donc passive) et

non pas dirigée (c'est à dire active) ; le développement cérébral sera altéré ; il y aura effondrement du langage et des capacités attentionnelles. Ces phénomènes sont déjà d'actualité.

Cela va avoir des conséquences au niveau social et psychosocial. Il faut savoir que 80 % des connexions servent à télécharger des vidéos ; 30 % pour des films pornographiques. D'où une dépendance au Smartphone pour les étudiant.es ; d'où une diminution du temps de sommeil moyen : 6,4 h en 2019.

Le premier confinement a été l'occasion de tester grandeur nature l'enseignement à distance : on est chez soi, on a une tablette (tout le monde n'en avait pas !) ; le professeur pouvait agir sur une classe de trente élèves ; mais on peut aussi envisager sans problème des groupes de 60, voire 100 élèves : c'est catastrophique !

Des psychologues, des neuropsychiatres, des associations parentales, l'enquête internationale Pisa elle-même, constatent les dégâts causés (sur la concentration des élèves notamment par les écrans à l'école. Des enquêtes sur le terrain démontrent la catastrophe de l'enseignement à distance. Nombre d'enseignants et d'élèves ne supportent plus « le distanciel ».

Les jeunes qui passent moins de temps devant leur ordinateur durant leur jeune âge tendent à être meilleurs à l'école, à manger mieux, être plus actifs, plus assidus.

« Le crayon est plus efficace que le clavier pour prendre des notes. La lecture sur papier amène une meilleure compréhension que sur l'écran, l'ordinateur déprécie l'attention et l'apprentissage en classe durant une leçon ; l'ordinateur en classe toute l'année a un effet négatif sur les performances scolaires finales ».

(Source : Pièces et main d'œuvre)

Dans la Silicon Valley, les ingénieurs qui inventent ces machines inscrivent leurs enfants dans des écoles sans tablettes.

On va développer les services publics à distance sans contact humain

D'où le fossé qui va s'agrandir entre ceux qui ont un ordinateur et les autres (environ 10%) ; la conséquence est aussi la suppression d'emplois dans le service public ... et des chômeurs désorientés. C'est pour cela qu'il faut se battre pour garder les services publics ... humains.

Film à voir : « moi, Daniel Blake », de Kevin Loach ; il date de 2016.

POUVOIR DES MAIRES

Depuis la fin de la présidence N. Sarkozy, confirmé par son successeur F. Hollande, le pouvoir des maires dans le domaine d'installations d'antennes et d'éoliennes a été pratiquement amené à zéro. Les constructeurs peuvent trouver un particulier pour finaliser l'opération sans passer par les maires ... moyennant finance, évidemment : de 7000 à 15 000 €.

La première loi d'urgence de mars 2020 a encore bien rogné les pouvoirs des maires. A l'heure actuelle, pour les antennes, ils reçoivent le DIM (Dossier Information Mairie) qui leur permet de connaître les caractéristiques du projet en cours. Ils sont les premiers informés ... avant les riverains. Ils peuvent se taire et garder pour eux cette information. Ce qui est malheureusement le cas de nombreux maires. Ils peuvent en informer les habitants, ce qui a pour avantage de permettre de réfléchir sur la méthode pour s'opposer au projet. C'est ce qui s'est fait notamment à Lières -62.

Il faut rappeler aussi que sur demande d'habitant(s), le maire peut demander une mesure des ondes électromagnétiques DÉTAILLÉE dans un endroit précis. Il ne faut pas se faire d'illusion car l'ANFR fait des études qui confortent l'idée que tout est conforme aux normes ...françaises. Mais c'est une mesure qui permet de montrer les dégâts à terme ; surtout les mesures détaillées des pics.

PAS DE DÉBAT PUBLIC, DÉMOCRATIE EN DANGER

Il n'y a aucune obligation d'organiser un débat public. C'est tout de même recommandé par l'Association des Maires de France. Mais c'est, en dernier ressort, au bon vouloir des maires. Ce qu'ils ne font pas souvent.

Tout ceci montre bien que tout est fait pour que la démocratie soit laissée de côté, qu'elle soit mise en danger. Cela arrange évidemment bien les opérateurs.

Cela s'est vu en 2020 quand les opérateurs ont eu les mains libres pour monter les antennes. Le déploiement de la 5G a commencé avant même l'étude de ce problème par l'ANSES, mettant la population devant un fait accompli, ce qui constitue un déni de démocratie et une entorse au principe de précaution. D'où les nombreuses controverses publiques sociétales, scientifiques, politiques et juridiques qui en découlent.

QUE FAIRE ?

S'informer, Informer, Résister, Agir, Innover

Ce qui veut dire :

- avoir un esprit critique
- boycotter les téléphones et forfaits 5G
- garder son téléphone 3G
- mesurer les bornes Wifi et DECT
- réorienter au plus vite le numérique vers le fixe, c'est-à-dire LA FIBRE, et renverser le déséquilibre fixe/mobilité : aujourd'hui 1 fois $\frac{1}{2}$ plus élevé en faveur du mobile
- refonder l'école en la protégeant de l'enseignement numérique, des écrans, des antennes, des ondes, des wifi (extension de la Loi Abeille)
- désengorger, dégraisser le numérique jusqu'à envisager des dénumérisations sectorielles, décélérer pour nos usages ordinaires
- interdire pour raison sanitaire l'usage du smartphone dans les transports publics car ce sont des cages de Faraday nocives
- conserver le livre papier au détriment du numérique dans le scolaire et les bibliothèques publiques
- éliminer les objets connectés grands consommateurs d'énergie
- alerter sur les constructions proches des antennes relais -domiciles, écoles ...
- signaler l'apparition des cancers ... des leucémies, notamment chez les jeunes qui sont les plus vulnérables, et qui n'ont pas beaucoup la parole
- interpeller les élu.es qui, pour l'instant, ne sont pas vraiment sensibles à ce problème
- créer des collectifs ... et agir collectivement ; si les habitants sont prévenus, ils peuvent agir et empêcher la pose de ces antennes. Des exemples existent : à Condé-sur-l'Escaut, en Bretagne, au Pays basque ...
- contacter les associations opposées à la 5G pour prévoir des actions.
- demander aux autorités d'invoquer le Principe de Précaution et le Code de Nuremberg : *« Toute expérience doit être conduite de façon telle que soient évitées toute souffrance et toute atteinte, physiques et mentales, non nécessaires. Aucune expérience ne doit être conduite lorsqu'il y a une raison a priori de croire que la mort ou des blessures invalidantes surviendront ; sauf, peut-être, dans ces expériences où les médecins expérimentateurs servent aussi de sujets. »*
- ...

POUR RÉSUMER

Cette technologie est dangereuse pour la santé, superflue et énergivore. Elle est incompatible avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Elle prépare la soumission des humains aux robots. Elle annonce la société transhumaniste.

Pour éviter cette révolution technologique, voire sociétale, il ne faut surtout pas attendre et ne rien faire. Le combat sera très difficile mais il est indispensable de le mener car, si on ne fait rien, l'Humanité disparaîtra.

Le monde de demain doit être un monde humain, avec une technologie qui ne nous prive pas de nos libertés.

Le progrès ? NON s'il est uniquement technologique, OUI s'il est HUMAIN.

DOCUMENTATION (non exhaustive)

Phonagate ; Marc Arazi

Ces ondes qui nous entourent ; Martin Blank

5G mon amour ; Nicolas Bérard

Ce monde connecté que l'on nous impose ; Nicolas Bérard

Le monde de la 5G, la démocratie en péril ; Denis Bourgeois

La face cachée de la 5G ; David Bruno

La pollution électromagnétique ; conseil d'experts

La fabrique du crétin digital ; Michel Desmurget

L'arc en ciel invisible, l'histoire de l'électricité et de la vie ; Arthur Firstenberg

La servitude électrique ; Gérard Dubey et Alain Gras

Portables et antennes, mauvaises ondes ; Richard Forget

On achève bien les enfants, écrans et barbarie numérique ; Fabien Lebrun

La liberté dans le coma ; groupe Marcuse

Le meilleur des e-mondes ; Stephen Kerckhove

Contre l'alternumerisme ; Julia Lainaë et Nicolas Alep

L'enfer numérique ; Guillaume Pitron

Et si c'était les ondes :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/et-si-c-etait-les-ondes-JANV2020.pdf>

L'onde d'un doute avec la 5G ; complément d'enquête sur la 2

<https://rumble.com/vswfu1-complment-denquete-5g-londe-dun-doute.html>

SITES (non exhaustifs)

Agir pour l'environnement www.agirpourenvironnement.org

Alerte Phone Gate <https://phonegatealert.org/>

Animaux sous tension <https://animauxsoustension.org>

Association zones blanches www.asso-zonesblanches.org

Coeur d'EHS <http://coeurdehs.fr>

Collectif Surexposition écrans www.surexpositionecrans.org

La quadrature du net <https://www.laquadrature.net>

Priartem www.priartem.fr

Robin des Toits <https://www.robindestoits.org>

Stop 5G Belgique www.stop5g.be

Stop 5G Suisse www.stop5g.ch

Stoppons la 5G Canada <https://www.stopponsla5g.ca>

Une terre pour les EHS www.uneterrepourlesehs.org



LA 5G : UN CADEAU EMPOISONNÉ

On nous ment, on ne nous dit pas tout !

Que disent les opérateurs ?

→ On va aller vers le 100 % connecté.

→ Nouvelles technologies qui permettent notamment le télétravail et le téléchargement plus rapide des films.

→ La culture, l'éducation la médecine ... en profiteront !

CE QU'ON NE NOUS DIT PAS

→ On aura des antennes hautes et des petites tous les 100 m (mobilier urbain ...)

→ Le passage des ondes nécessitera l'abattage de nombreux arbres

→ Au niveau mondial, le réseau nécessitera l'utilisation de 50 000 satellites

→ Il y aura un impact sur le vivant : végétal, animal (insectes, oiseaux ...) et humain

→ Il faudra acheter un nouveau smartphone (gaspillage, métaux rares, coût ...)

→ L'immobilier (maisons, terrains) perdra de la valeur s'il est proche d'une antenne.

EXPOSITION

La 5G augmentera d'au moins 30 % l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquence. Les normes françaises à ne pas dépasser sont trop élevées ; elles datent de 2002 ; elles ne nous protègent que des effets immédiats (brûlures) et ne tiennent pas compte des effets biologiques.

Les lobbies de l'industrie ont bien fait leur boulot !

SANTÉ et ENVIRONNEMENT

→ Des problèmes de santé (cancer, tumeur au cerveau, Alzheimer, perte de mémoire, EHS -électrohypersensible). Nous sommes tous concernés ; particulièrement les enfants - notamment avec l'augmentation des cancers.

→ Les émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au numérique bientôt aussi importantes que celles du parc automobile dans le monde (extraction de métaux, antennes, concentrateurs ...).

5 G, amiante, OGM, pesticides, tabac = DANGER = SCANDALE

CONSOMMATION, Internet des objets, TRAVAIL à DISTANCE

→ La consommation d'énergie sera 3 fois plus importante que maintenant.

→ La 5G pousse à l'internet des objets dans les maisons ; les robots arrivent !

→ En médecine, on pourra opérer à distance sans contact humain. Un avantage pour qui ?

→ Le télétravail va se développer et priver le salarié des contacts avec ses collègues.

→ Avec la robotisation, l'humain devra obéir de plus en plus à des machines ; les humains seront privés de toute initiative.



ÉDUCATION et SERVICE PUBLIC

Dans l'éducation nationale, les jeunes seront encore plus connectés ; ajouté à l'utilisation des portables cela va avoir des conséquences graves (addictions, violences, pornographie, baisse de niveau).

Dans la Silicon Valley, les ingénieurs qui inventent ces machines inscrivent leurs enfants dans des écoles sans tablettes.

On va développer les services publics à distance sans contact humain.

SURVEILLANCE, ESPIONNAGE

Avec la 5G, demain, on sera tous surveillés (comme avec le Linky) : 70% du trafic 5G servira pour la télésurveillance, pour la « sécurité globale », permettant l'utilisation à grande échelle de la reconnaissance faciale ...

QUEL MONDE VOULONS-NOUS ?

Une hyperconnexion déshumanisée et déshumanisante ?

Une technologie capable de nous surveiller dans tous les gestes de notre vie et de porter atteinte à nos libertés ?

Est-il nécessaire de créer sans cesse de nouveaux besoins sans véritable utilité ?

Cette technologie est superflue, énergivore. Elle est incompatible avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

QUE FAIRE ?

S'informer, Résister, Agir, Innover

→ Contacter les associations opposées à la 5G pour prévoir des actions.

→ Interpeller les élus ! En les poussant par exemple à demander un moratoire...

Repenser notre utilisation des objets connectés grands consommateurs d'énergie.

Le monde de demain doit être un monde humain, avec une technologie qui ne nous prive pas de nos libertés. Le progrès ? Oui, s'il est HUMAIN.



POUR JOINDRE le collectif ACCAD

Anti-Compteurs Communicants Artois (62) -Douaisis (59)

0321 50 14 10 ; 0616 80 65 82 ; 0663 98 41 21 ; 0681 64 66 69

<https://collectif-accad.fr> contact@listes.collectif-accad.fr